RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 02208
Numéro SIREN : 504 837 162
Nom ou dénomination : ABID CLEANING SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2017 sous le numéro de dépôt 4530

Edition du 27/04/16 à 00:52:54

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A2015

Désignation de l'entreprise ABID CLEANING SERVICE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 132 BLD DU GENERAL DELAMBRE 95100 ARGENTEUIL

Numéro SIRET* 5 0 4 8 3 7 1 6 2 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2015 Net 3	Exercice N-1 (pour information) 31/12/2014 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	12 000	016 12 000		
	Immobilisations corporelles *		028	7 900	030 5 365	2 535	3 835
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	19 900	048 17 365	2 535	3 835
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	11 494	070	11 494	9 936
		Autres* (3)	072	1 199	074	1 199	1 495
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	33 349	086	33 349	24 848
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	46 042	098	46 042	36 279
	Total général (I + II)		110	65 942	112 17 365	48 577	40 114

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 (pour information) NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	8 500	8 500
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	850	850
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		
	Report à nouveau	134	4 002	2 495
	Résultat de l'exercice	136	13 623	5 408
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	26 976	17 252
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 148	9 869
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	267	2 315
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 557)	172	14 185	10 677
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	21 601	22 862
	Total général (I + II + III)	180	48 577	40 114

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d' un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2015

Désignation de l'entreprise ABID CLEANING SERVICE — Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31/12/2015 (1)	Exercice N-1 (pour information) 31/12/2014 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215		
	Production vendue : services* (dont export et livraisons intracommunautaires)	217		
		218	110 146	106 084
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée*	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	110 146	106 084
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises)*	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier 3 070 - immobilier :)	242	33 074	40 999
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 646)	244	1 167	3 831
	Rémunérations du personnel*	250	44 037	34 968
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	14 221	18 830
	Dotations aux amortissements*	254	1 300	65
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	93 799	98 692
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	16 347	7 391
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294	618	723
	Charges exceptionnelles (VI)	300	52	365
	Impôts sur les bénéfices* (VII)	306	2 054	896
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)		310	13 623	5 408

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312: 13 623

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*								316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								318		
	Provisions non déductibles*								322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)								324	2 054	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330	52	
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)		127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)		138		342
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit		346		350 2 038
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col.1 Déficit col. 2		352	13 691	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)								356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :										360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col.1	Déficit col. 2	370	13 691	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	8 022	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374	22 029	Effectif moyen du personnel* :	376	1	dont apprentis : handicapés :	Effectif affecté à l'activité artisanale 861
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	5 702	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABID CLEANING SERVICE

Divers à réintégrer	Montant
AMENDES	52

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**

RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS

Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABID CLEANING SERVICE

Divers à déduire	Montant
CICE	2 038

Ciel – http://www.ciel.com

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C 2015

Désignation de l'entreprise : ABID CLEANING SERVICE — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	12 000	412		414		416	12 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	4 000	442		444		446	4 000	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	3 900	462		464		466	3 900	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	19 900	492		494		496	19 900	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	12 000	502		504		506	12 000
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	4 000	532		534		536	4 000
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	65	552	1 300	554		556	1 365
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	16 065	572	1 300	574		576	17 365

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme* ⑤	Long terme 19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Ciel – http://www.ciel.com

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : ABID CLEANING SERVICE — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033-E 2015

(5) DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : ABID CLEANING SERVICE — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Contibution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)	117	

Si vous êtes assujetis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE					022	
Période de référence	024	du		160	au	
Date de cessation					186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146,148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 N° SIRET 50483716200024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABID CLEANING SERVICE

ADRESSE (voie) 132 BLD DU GENERAL DELAMBRE

CODE POSTAL 95100 VILLE ARGENTEUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique GUEDERI | Prénom(s) AMOR | Nom marital | % de détention 100 | Nb de parts ou actions 850 | Naissance : Date 14111967 | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° 63 | Voie RUE FERDINAND BERTHOUD | Code Postal 95100 | Commune ARGENTEUIL | Pays FR

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2015

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

/ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2015 N° SIRET 50483716200024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABID CLEANING SERVICE

ADRESSE (voie) 132 BLD DU GENERAL DELAMBRE

CODE POSTAL 95100 VILLE ARGENTEUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

(répété 10 fois)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Edition du 27/04/16 à 00:52:55

N° 2065-SD
(2015)

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012015 et clos le 31122015 — Régime simplifié d'imposition [X]

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe [ ] — Régime réel normal [ ]

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ABID CLEANING SERVICE 132 BLD DU GENERAL DELAMBRE 95100 ARGENTEUIL France	132 BLD DU GENERAL DELAMBRE 95100 ARGENTEUIL
SIRET 50483716200024	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : NETTOYAGE — Si vous avez changé d'activité, cochez la case [ ]

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3 % | Bénéfice imposable à 15 % : 13 691 | Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies [ ] — Jeunes entreprises innovantes [ ] — Zone franche urbaine [ ] — Pôle de compétitivité [ ]

Entreprise nouvelle art. 44 septies [ ] — Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies [ ] — Autres dispositifs [ ] — Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies [ ]

Société d'investissement immobilier cotée [ ] — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : *CGA* [ ] *Viseur conventionné* [ ] *N° d'agrément CGA*	Identité du déclarant : Date : 27042016 Lieu : ARGENTEUIL Qualité : GERANT Nom du signataire : M GUEDERI AMOR

Ciel – http://www.ciel.com

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case ☐ (2015)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis					***Total (a à h)***	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8
M GUEDIRI AMOR GERANT	100	2015	11 019				

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Ciel – http://www.ciel.com

ABID CLEANING SERVICE
SARL
RCS Pontoise B 504 837 162
Capital social: 8.500,00 EURO
Nettoyage courant des bâtiments - 8121Z
132 BD DU GENERAL DELAMBRE - 95100 ARGENTEUIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
Le trente juin,
A 14 heures,

Les associés de la société SARL ABID CLEANING SERVICE au capital de 8500 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

Les associés présents ou représentés possédant plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur GUEDERI Amor, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

G.A

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance, de distribuer 15000 euros de dividendes à M. AMOR GUEDERI actionnaire unique.

L'Assemblée Générale approuve que ces dividendes soient prélevées à hauteur de :

1 377 Euro sur le Report à nouveau
13 623 Euro sur le bénéfice de 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant, le président de séance et les associés.

Certifié conforme

Associés Présents

Guederi Amor

ABID CLEANING SERVICE

SARL

RCS Pontoise B 504 837 162

Capital social: 8.500,00 EURO

Nettoyage courant des bâtiments - 8121Z

132 BD DU GENERAL DELAMBRE - 95100 ARGENTEUIL

RAPPORT DE GESTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 216

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 110 146 Euro contre 106 084 en 2014.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 93 799 Euro contre 98 692 en 2014

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 16 347 Euro contre 7 391 en 2014.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2016, notre société devrait développer son chiffre d'affaire et maîtriser ses charges.

Depuis le 31/12/2015, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 13 623 Euro et un report à nouveau de 4008 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver la distribution de 15000 euros comme dividendes prélevées à hauteur de :

1 377 Euro sur le Report à nouveau
13 623 Euro sur le bénéfice de 2015

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

GUEDERI Amor

